



V I L L E D E C H Â T I L L O N

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

TEL: 01 58 07 24 28 – FAX: 01 58 07 24 30
contact.rh@chatillon92.fr

CONSEILLER(ERE) DE PREVENTION et ERGONOME

DEFINITION DU POSTE

Cadre(s) d'emplois	Technicien territorial (catégorie B)
Type d'emploi	- Poste permanent - Temps complet

POSITION DANS L'ORGANISATION

Direction	Direction des Ressources Humaines (D.R.H.)
Sous la responsabilité hiérarchique directe	Responsable du Pôle santé, prévention et qualité de vie au travail

MISSIONS PRINCIPALES

- Conseil et assistance auprès de l'autorité territoriale, des services, des agents, et du CHSCT,
- Participation à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Mise en place et suivi de la démarche de prévention et d'évaluation des risques professionnels
- Accompagnement des évolutions organisationnelles et structurelles de la collectivité
- Information, sensibilisation et formation à la santé et sécurité au travail

ACTIVITES PRINCIPALES

ACTIVITES TECHNIQUES

Conseil et assistance auprès de l'autorité territoriale, des services, des agents et du CHSCT

- Conseiller l'autorité territoriale et les services dans la définition des actions de prévention
- Formuler et communiquer avis et/ou propositions
- Élaborer des rapports d'aide à la décision
- Proposer et argumenter, avec la ligne hiérarchique, sur les moyens de la mise en œuvre des actions, accompagner leur mise en place et leur évaluation
- Accompagner le(s) responsable(s) du service dans l'aménagement de poste d'un agent disposant de préconisations du médecin de prévention
- Participer aux visites de sites et réunions des instances consultatives (CHSCT, Comité technique).

Participation à la définition, mise en œuvre et suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

- Évaluer les risques professionnels à partir de l'analyse des situations de travail actuelles ou futures
- Participer à l'élaboration des dispositifs de prévention intégrée des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Assister la mise en œuvre et le suivi du programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Établir des préconisations relatives à l'aménagement des locaux et des postes de travail dans le cadre du maintien dans l'emploi ou l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Réaliser des études ergonomiques en fonction des besoins et priorités

Mise en place et suivi de la démarche de prévention et d'évaluation des risques professionnels

- Définir et proposer la méthode et l'outil d'évaluation des risques
- Actualiser le document unique
- Contrôler le respect et l'efficacité des prescriptions en matière de prévention des risques professionnels
- Rédiger et actualiser les procédures, protocoles et consignes générales liés à la prévention des risques professionnels (guide de prévention, règlement hygiène et sécurité, fiches pratiques, ...)
- Participer à l'élaboration du rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Analyser les incidents, accidents de service, des accidents de travail et maladies professionnelles
- Veiller à la mise en conformité des processus selon les normes obligatoires en vigueur
- Veiller à la bonne tenue des documents réglementaires
- Exploiter les observations du registre de santé et de sécurité au travail
- Élaborer des tableaux de bord de suivi, bilans, et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité

Accompagnement des évolutions organisationnelles et structurelles de la collectivité

- Identifier les caractéristiques de l'activité et les attentes de la collectivité en termes d'organisation, d'efficacité et de conditions de travail
- Favoriser l'expression des acteurs concernés par le changement et recueillir leurs besoins
- Analyser les procédures de travail, les exigences en matière de service rendu et les impacts sur la santé et l'efficacité
- Mettre en adéquation les besoins des équipes et des services avec les nécessités de la collectivité de façon à établir différents scénarios de simulation de la nouvelle organisation
- Capitaliser les préconisations en matière d'organisation du travail

Information, sensibilisation et formation à la santé et sécurité au travail

- Assurer un rôle de formateur et d'expert sur les questions de préventions des risques auprès des personnels et responsables de service (risque chimique, risques liés à l'activité physique, aménagements de poste...)
- Contribuer à l'élaboration du plan de formation des agents en santé et sécurité au travail
- Concevoir des supports et outils spécifiques d'information et de sensibilisation
- Concevoir, animer et évaluer une action d'information et de sensibilisation
- Collaborer à la communication interne et institutionnelle autour des actions de prévention des risques professionnels, de santé et qualité de vie au travail
- Assurer une veille technologique, scientifique et réglementaire

Animation et coordination des actions de prévention

- Favoriser les échanges et le partage d'expérience entre acteurs de prévention
- Mettre en place des outils collaboratifs (outils communs, plate-forme d'échanges, etc.)

- Mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation des actions
- Identifier les besoins d'acquisition et/ou développement des compétences des acteurs de prévention

ACTIVITES SPECIFIQUES

Suivi de la politique sécurité incendie des établissements recevant du public, de la politique HACCP (sécurité alimentaire), du plan de prévention des risques climatiques exceptionnels.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations internes	chefs de service, managers de proximité, et agents des services de la commune et du CCAS
Relations externes	partenaires institutionnels (CIG, CNFPT), annonceurs d'offres d'emploi, cabinets de recrutement, organisme de formation,...

CONDITIONS D'EXERCICE

Durée de travail	35 heures par semaine
Cycle de travail	7 heures par jour du lundi au vendredi
Horaires	de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (modulables en fonction des nécessités de service)
Particularités	Disponibilité, déplacements Réactivité, notamment dans le cadre de situations d'urgence Visites sur le terrain, éventuellement en milieux insalubres ou à risques

PROFIL

Diplômes, formations, Expérience	<ul style="list-style-type: none">- Diplôme(s) en santé, sécurité au travail, ergonomie, psychologie du travail et des organisations sociales...- Expérience exigée (minimum 2 ans), idéalement en collectivité territoriale- Diplôme de secourisme souhaité (PSC 1, SST, SSIAP...)- Permis B indispensable
Connaissances requises	<ul style="list-style-type: none">- Environnement territorial, ses instances, secteurs d'activité et acteurs de la prévention- Réglementation en matière de santé, de sécurité, organisation et de conditions de travail- Règles d'aménagement et de conception des lieux de travail- Familles de risques professionnels- Travail en situation de handicap- Connaissances générales en sciences : chimie, physiologie, biologie, anatomie, physique- Psychologie du travail et des organisations, psychosociologie
Compétences générales et spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- Méthodologie de conduite de projet, techniques de pilotage, animation de groupe, conduite de réunion, construction et d'animation de réseaux- Maîtrise des outils bureautiques, Word, Excel, PowerPoint, logiciels de modélisation- Méthode d'élaboration d'un tableau de bord, d'indicateurs de suivi- Techniques d'enquête, entretien, et de communication écrite- Méthodes de collecte et traitement de l'information- Méthodes et outils d'observation et prospective- Techniques d'analyse et de diagnostic des risques, des accidents- Méthode d'analyse ergonomique- Méthodologie et éléments constitutifs du programme annuel de prévention- Méthodes de conception des lieux de travail, aménagement et ergonomie des postes de travail, impact des ambiances physiques de travail (bruit, chaleur, vibrations, lumière, etc.) sur la santé- Utilisation des appareils de mesures (luxmètres, sonomètres...)- Techniques d'intervention d'urgence (secourisme et incendie notamment)- Techniques de veille technologique et réglementaire
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none">- Discrétion professionnelle- Rigueur et organisation dans le travail au quotidien- Aisance relationnelle- Adaptabilité, réactivité, polyvalence et disponibilité- Force de proposition, proactivité- Autonomie et sens de l'initiative- Sens du service public

RECRUTEMENT ET REMUNERATION

Par voie statutaire (catégorie B, cadre d'emplois des techniciens territoriaux, selon conditions statutaires) ou contractuelle.

AVANTAGES *

- Prime annuelle
- Complément Indemnitaire Annuel
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelle santé
- Adhésion au C.N.A.S.

**sous conditions*

Envoyer CV et lettre de motivation à
Monsieur le Maire, Mairie, 1 place de la Libération 92320 CHATILLON ou
candidature@chatillon92.fr